

Fiche action

Insertion par la mobilité

🔥 Objectif général

Permettre à la personne d'acquérir des compétences utiles en lien avec son projet d'insertion socioprofessionnelle. En objectifs déclinés, ce dispositif va permettre de :

- augmenter sa maîtrise des savoirs et compétences de base
- être autonome dans les usages de base du numérique
- préparer le code de la route et atteindre le niveau de présentation à l'examen
- se déplacer de manière autonome et être mobile dans l'exercice d'une activité professionnelle

🔥 Public visé

Toute personne en situation, ou menacées, de pauvreté - en majorité bénéficiaires du RSA, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités d'un retour à l'emploi durable

🔥 Prérequis

A l'oral, être capable de communiquer de façon simple

A l'écrit être capable de lire et comprendre des énoncés simples correspondants aux premiers acquis

🔥 Programme d'apprentissage

L'apprentissage est structuré autour de 4 modules :

1. Savoirs de base
en lien avec le module sécurité routière : compréhension et production écrite ; compréhension et production orale ; calcul et logique ; repérage espace/temps
2. Sécurité routière
la signalisation, les règles de circulation, le partage de la route, le comportement de l'utilisateur
Les 10 familles du REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)
3. Atelier mobilité
territoires et titres de transport, moyens de transport, itinéraires et déplacements, emploi mises en situation pratiques : préparation et réalisation de trajets (collectif ou individuel), vélo-école, baptême de covoiturage, entretien individuel compétences de mobilité
4. Atelier numérique
à partir du référentiel PIX environnement, internet, messagerie électronique, protection et sécurité

🔥 Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

Entrée et sortie permanente

Organisation modulaire de l'apprentissage adapté à chaque situation

Accompagnement individualisé tout au long du parcours

La méthode pédagogique privilégiée est une méthode active et participative promouvant l'engagement.

Les outils et supports pédagogiques sont construits à partir de ressources propres, de référentiels, de ressources ou services en ligne, de mises en situation pratiques

Un large réseau de partenaires : Job Agglo, La Courte Echelle, Covoiturage Auvergne, Mon copilote, SMTC, C.Vélo, Guichet Unique Enfance-Familles Ville de Clermont-Fd, UNASS, #Aptic

🔥 Aptitudes et compétences

Communiquer et interagir dans des situations simples voire complexes de la vie sociale et professionnelle ; résoudre des problèmes

Se déplacer de manière autonome dans toute situation de la vie sociale et professionnelle, en particulier dans l'exercice d'une activité professionnelle

Être autonome dans les usages de base du numérique, entreprendre et organiser soi-même un apprentissage en ligne

Faire face à une situation de type examen : gérer un projet, avoir conscience de ses atouts, gérer sa confiance en soi et sa maîtrise de soi

🔥 Modalités d'évaluation

Evaluation continue des acquis et validation des connaissances et compétences par l'accès à des certifications officielles dans les domaines de la langue française, de la sécurité routière et du numérique

🔥 Formateur / intervenant

Une équipe dédiée composée de formateurs qualifiés

🔥 Modalités et conditions

En lien avec la plateforme de mobilité 63, accès au dispositif sur prescription et après réalisation d'un bilan de compétences de mobilité

Chaque participant dispose d'un parcours d'apprentissage et d'un accompagnement individuel.

- Le parcours d'apprentissage est structuré autour de 4 étapes progressives et se déroule sur des temps collectifs en présentiel. Un temps individuel à distance est proposé pour les participants préparant le code de la route. Des activités connexes à l'apprentissage sont organisées et privilégient la pratique.
- L'accompagnement est mis en place tout au long du parcours sur des temps individuels sous la forme d'entretiens réguliers.

🔥 Durée

Une période initiale de 3 mois renouvelable selon les besoins et validant le passage dans l'étape suivante ou la prolongation de l'étape en cours

Entre 150 et 216 heures d'apprentissage par étape

🔥 Délai d'accès

Les entrées s'effectuent en continu sur l'année tous les 1,5 mois.

L'accès au dispositif s'effectue sans délai imparti dès lors qu'il est validé par le bilan de compétences mobilité.

🔥 Localisation

Clermont-Ferrand

🔥 Tarifs

Prise en charge des parcours par le Conseil Départemental et le Fonds Social Européen qui financent le dispositif

🔥 Accessibilité

Selon le type de handicap, la formation peut être adaptée. : pour toute demande à ce sujet, contacter FIT

🔥 Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette action, contacter :

Elsa Marion - coordinatrice

04.73.35.25.26 /e.marion@fit-formation.net